



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 12 JUIN 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le jeudi 12 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 05 juin 2025 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Madame Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°		COMPTÉ FINANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT SAINT-PABU				
16						
ÉLUS	26				CONVOCACTION	05-06-2025
PRÉSENTS MAXI	18				RÉUNION	12-06-2025
MANDANTS	01				AFFICHAGE	13-06-2025
ABSENTS	07				TRANSMISSION	17-06-2025
APTES A VOTER	19					
RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire		X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint		X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint		X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe		X		
	HUET Jean-Marie	CMD1	X			
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4			X	Bruno HERNOT
	MANIS Cécile	Conseillère		X		
	ROUXEL Benoît	CMD5		X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		18	7	1	

16 - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT SAINT-PABU

Le projet de Compte Financier Unique pour l'année 2024 est présenté au conseil municipal (annexe 17).

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDÉRANTS

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31

Considérant le Compte Financier Unique de l'exercice 2024,

Considérant la présentation en Commission « Budget, Finances locales » réunie le 19/05/2025,

Monsieur le Maire s'étant absenté, LE CONSEIL MUNICIPAL, provisoirement présidé par Josyane Bertin, deuxième adjointe au Maire, Invité à se Prononcer, Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'ADOPTER le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du lotissement Saint-Pabu et ses résultats comme suit :

SENS	SECTION	Budget total 2024	Réalisé total 2024
Dépense	Fonctionnement	87 031,34 €	87 031,34 €
Recette	Fonctionnement	87 031,34 €	
Résultat de clôture 2024 Fonctionnement			-87 031,34 €
Dépense	Investissement		
Recette	Investissement		
Résultat de clôture 2024 Investissement			0,00 €
Dépense	Global	87 031,34 €	87 031,34 €
Recette	Global	87 031,34 €	0,00 €
Résultat de clôture 2024 Global			-87 031,34 €

DE DONNER Quitus à Monsieur Henri LABBÉ, Maire en titre ayant assuré les fonctions d'Ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire 2024

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Erquy, Conseil municipal du 12 juin 2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le 27/07/2025
ID : 022-212200547-20250612-2DEL16_12062025-DE

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|---|
| - Votes favorables | 17 |
| - Votes défavorables | 00 |
| - Abstentions | 02 (Jean-Paul LOLIVE ; Bruno LE BRICON) |

Erquy, le 12 juin 2025

Le secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



L'adjointe au maire

Josyane BERTIN

